

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 6 avril 2018

Présents: Marcel STENGEL, Odile BLAES, Bruno KISTER, Paul MORGENTHALER, Isabelle JEANMOUGIN, Caroline BUCHEL, Elly KILHOFFER, Cédric SALI, Pascal HEINTZ,

Absent excusé :

Monsieur le Maire nous fait part du courrier reçu par lettre recommandée portant démission de M. SALY Alain ainsi que celui de M. le Sous-Préfet acceptant cette démission à compter du 4 avril 2018.

&&&

Point 1 - VOTE DU BUDGET 2018

- **Vote du compte administratif et du compte de gestion 2017**

L'assemblée ayant à se prononcer sur le compte administratif de l'exercice 2017, dressé par Monsieur Marcel STENGEL, Maire, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017, la balance s'exprime ainsi :

Libellés	Prévu	Réalisé	Restes à réaliser
FONCTIONNEMENT			
Dépenses	429 691.95 €	175 101.28 €	
Recettes	429 691.95 €	258 273.93 €	
RESULTAT de l'année			
Excédent		+ 83 172.65 €	
INVESTISSEMENT			
Dépenses	314 469.99 €	53 229.45 €	
Recettes	314 469.99 €	56 287.80 €	
RESULTAT de l'année			
Déficit		+3 058.35 €	
Résultat global			
Excédent		+ 86 231.00 €	

Sous la Présidence de Mme BLAES Odile, Monsieur le Maire s'étant retiré, après avoir examiné le compte administratif conformément à l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE le compte administratif de l'année 2016 dont la balance générale est exposée dans le tableau ci-dessus,

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser,

ARRETE les résultats définitifs tels que ci-dessus.

Sous la présidence de Monsieur Marcel STENGEL, Maire,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

ADOpte le compte de gestion dressé par Mme FISCHER, Trésorière de la commune.

Les écritures du compte de gestion et du compte administratif 2017 sont en concordance et n'appellent ni observation ni réserve.

- **Affectation du résultat 2017**

Le compte administratif pour l'exercice 2017 accompagné de la balance établie par le trésorier municipal pour cette même période, est soumis à l'assemblée afin de statuer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2017.

	Résultats antérieurs reportés 31/12/2016	Part affectée à l'investisst 2017	Résultats constatés en 2017	Chiffre à prendre en cpte pour l'affectation des résultats 2017
Fonctionnement	215 597.95 €		83 172.65 €	298 770.60 €
Investissement	34 928.04 €		3 058.35 €	37 986.39 €
Restes à réaliser		92 000.- €		-54 013.61 €

Le Conseil Municipal constate à la clôture du compte administratif 2017, un excédent de fonctionnement de 83 172.65 €, un excédent d'investissement de 3 058.35 €, 92 000.- € de restes à réaliser en dépenses d'investissement.

Par la procédure d'affectation du résultat, les écritures suivantes seront reportées au budget primitif de la commune pour l'année 2017 :

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017	298 770.60 €
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	54 013.61/ €
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	244 756.99 €
Total affecté au c/ 1068 :	
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017 Déficit à reporter (ligne 002)	

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

APPROUVE l'affectation du résultat du compte administratif 2017, telle que proposée ci-dessus.

- **Fixation des taux des impôts locaux 2018**

Vu le résultat du compte administratif 2017

Vu la diminution des dotations de l'état

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

DECIDE d'augmenter les taux de la commune de 2 % pour cette année.

	Commune			
	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018
Taxe d'habitation	7.70 %	7.85 %	8 %	8.16
Taxe foncier bâti	7.26 %	7.41 %	7.55 %	7.70
Taxe foncier non bâti	49.01 %	49.99 %	50.95 %	51.97

- **Vote du Budget Primitif 2018**

M. le Maire expose au Conseil Municipal le projet de budget primitif pour l'exercice 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011 – Charges à caractère général	112 254.00		
012 – Charges de personnel	39 350.00	70 – Produits des services	23 150.00
014 – Atténuation de produits	10 500.00		
65 – Charges de gestion courante	53 300.00	73 – Impôts et Taxes	152 252.00
66 – Charges financières	5 143.00	74 – Dotations et participations	50 204.00

67 – Charges exceptionnelles	500.00		
22 – Imprévus	10 000.00	75 – Autres produits de gestion	20 060.00
042 – Amortissement	410.00	77 – Produit exceptionnel	800.00
023 – Virement à la section d'investissement	259 765.99	Excédent de fonctionnement	244 756.99
DEPENSES DE L'EXERCICE	491 222.99	RECETTES DE L'EXERCICE	491 222.99
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
16 – Remboursement d'emprunts	27 350.00	Excédent d'investissement	37 986.39
21 – Immobilisations corporelles	225 825.99	10 – Dotations et fonds propres	9 000.00
Restes à réaliser	92 000.00	1068 – Affectation du résultat	54 013.61
020 – Dépenses imprévues	16 000.00	021 – Virement de la section de fonctionnement	259 765.99
		040 – Amortissement	410.00
DEPENSES DE L'EXERCICE	361 175.99	RECETTES DE L'EXERCICE	361 175.99

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

Vote le budget primitif 2018 de la commune tel que présenté ci-dessus.

&&&

Le présent procès-verbal comportant le point 1 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	
MORGENTHALER	Paul	conseiller	
KISTER	Bruno	conseiller	
KILHOFFER	Elly	conseillère	
BUCHEL	Caroline	conseillère	